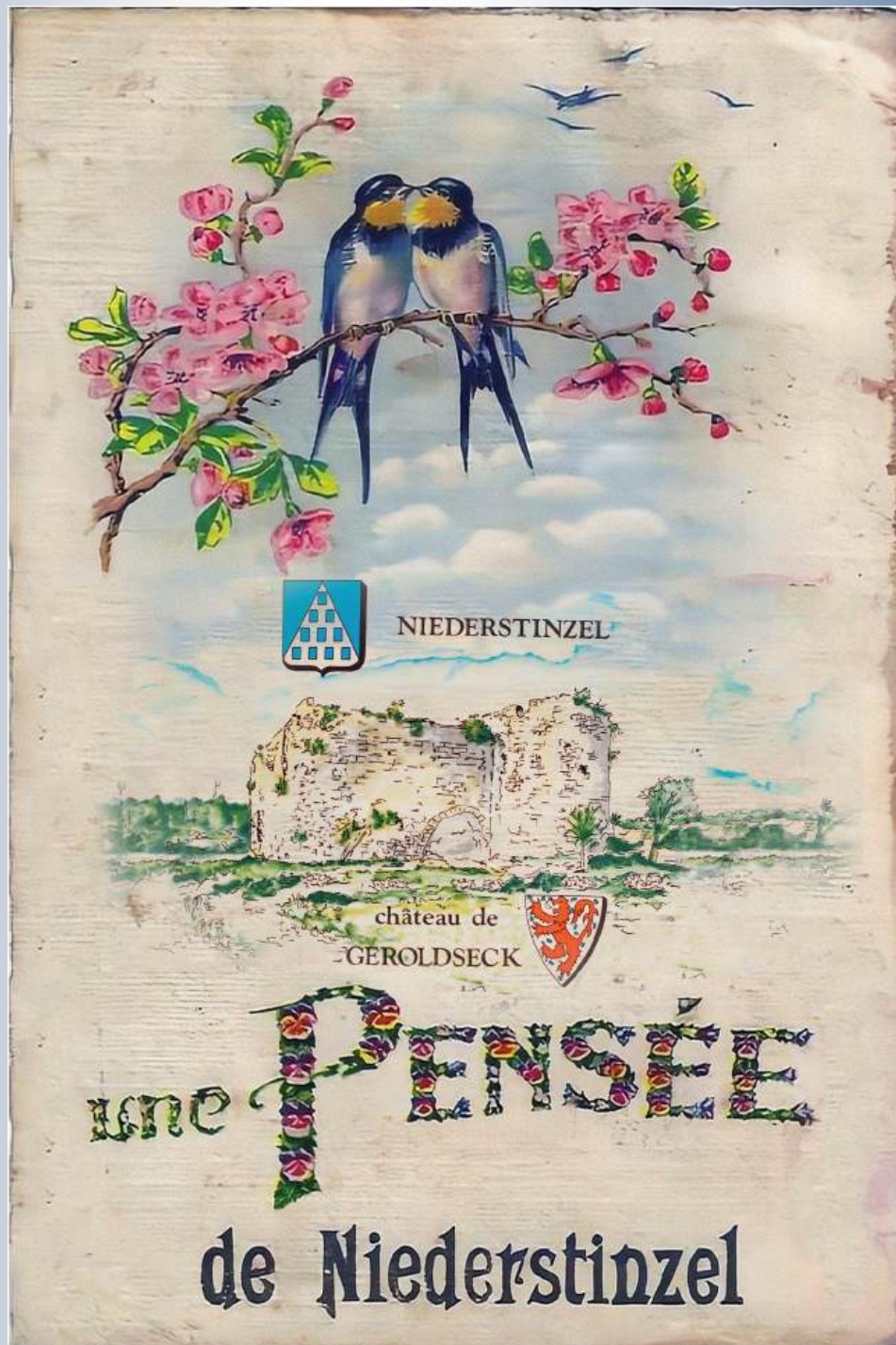
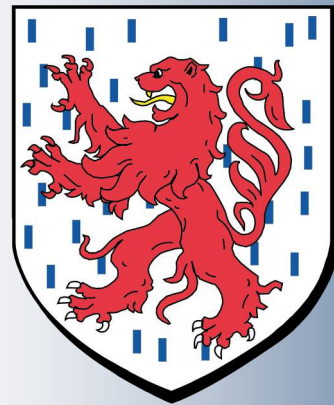


LENNHUSFRIEDEN



MARS 2025

Le mot du Maire



L'Année 2024 : aura charrié son florilège de crises et de doutes dans un contexte politique bercé par des élections et un lendemain aléatoire généré par les guerres et conflits, qui s'éternisent et bouleversent le Monde, l'Europe et notre Pays. Dans le même temps, le dérèglement climatique poursuit inlassablement son chemin parsemé de catastrophes naturelles, qui se multiplient tant en nombre qu'en intensité.

Sur le Plan mondial : Les Elections nationales ont reflété la volonté des peuples au retour de choses simples et factuels, tel que le conservatisme et le protectionnisme, dont l'évidence est le repli sur soi même.

Au Liban, le conflit israélo palestinien, s'est étendu au groupe terroriste le Hezbollah libanais, qui a pris part à l'affrontement initial, qui découle des atrocités du pogrom barbare subi par Israël le 7 octobre 2022, mené par le groupe terroriste, le Hamas. Bon nombre de dirigeants des groupes terroristes cités ont été neutralisés par l'armée de Tsahal. L'ampleur des victimes collatérales des combats inquiète l'opinion publique mondiale. Reste à savoir, la monnaie d'échange liée au sort des otages israéliens restants détenus à Gaza !

Aux confins de l'Europe, le conflit Russo-Ukrainien, s'est éternisé avec une escalade Russe suivie d'une contre-offensive avortée des Ukrainiens, qui ne cessent d'appeler à l'aide les pays occidentaux. Dans cette hostilité fratricide entre deux pays russophones orthodoxes slaves, la restauration de la "Paix" passera indéniablement par des négociations entre les Etats Unis et la Russie, en prenant soin, qu'il n'y aura ni vainqueur, ni vaincu. Des concessions mutuelles seront de rigueur tout en prenant conscience que la Russie ne rendra pas les territoires conquis. A qui profite cette guerre !

En Espagne, la tempête "Dana" a frappé avec une force extrême la région de valence, en provoquant ainsi des inondations meurtrières et des crues centenaires, qui ont fait 226 morts, 93 disparus et de nombreux blessés. L'infrastructure économique a été détruite en grande partie. Les dégâts astronomiques sont estimés à + de 20 milliards euros. Un véritable désastre pour le pays.

Aux Etats Unis, la réélection actée à la Présidence, de Donald Trump avec une forte majorité dans le pays. Une fascination sans approbation, pour cette personnalité controversée, au tempérament imprévisible, qui vas véritablement et considérablement chambouler et bouleverser le monde.

En Syrie, la chute du régime Baasiste d'Assad, est survenue après une offensive de l'opposition syrienne menée par l'organisation Hayat Tahrir Al-Cham, qui a ainsi entraîné la fuite du pays du dictateur déchu, Bachir Al Assad. La Syrie est une mosaïque de populations et de tribus. Attendons de voir !

Sur le Plan de L'Europe : Les Elections Européennes ont confirmé la résolution des peuples à donner le pouvoir au parti Européen populiste avec la volonté à se replier sur eux-mêmes. Les sujets régaliens tels que la sécurité et l'immigration ont influé directement sur les résultats. L'Europe continue de subir une immigration venue de l'Asie et de l'Afrique sans pouvoir la maîtriser.

L'Europe, malgré qu'elle soit bouleversée et ébranlée par la guerre Russo Ukrainien, a démontré sa volonté de soutenir l'Ukraine. On regrette cependant, qu'elle agit en ordre dispersé. Elle se fragmente dans la divergence et la diagonale des incertitudes des dirigeants. Le couple Franco-allemand en somnolence cérébrale n'agit plus, voir n'existe plus. Certains dirigeants tels que notre Président regarde vers L'Europe alors que d'autres, notamment l'Allemagne, la Pologne et l'Italie regardent vers les Etats Unis. Fort heureusement que l'Europe puisse s'appuyer sur l'Otan, pour combler ses faiblesses.

Il y a nécessité d'un vent d'unité, pour les besoins d'une défense commune, dans le but de développer l'autonomie d'une défense européenne. "Si L'Europe veut restaurer et préserver la Paix sur son continent, alors il lui faudra se préparer à la Guerre, en rentrant de plein pied dans l'économie de conflit".

Sur le Plan National : En Politique, un spectacle théâtral, qui laissera peu de regrets. En effet, quatre 1^{er} ministres, se sont succédé, dont : Elisabeth Borne (départ sur choix du Président), puis Gabriel Attal, (départ lié à la dissolution déconcertante prise par le Président), suivi de Michel Barnier (renversé par une censure), et enfin François Bayrou, avec un gouvernement à la samaritaine, sur lequel pèse l'épée de Damoclès d'une nouvelle censure à tout moment. Ces départs ont généré les vagues incessantes de nominations et de discours des ministres partants et rentrants dans les ministères dans l'autocongratulation égocentrique. Les partants ont tout bien fait et les rentrants allaient tout mieux faire. Cette sérénade a généré une crise inédite par une classe politique, qui se complaît dans une déconcertante et confondante comédie digne des fourberies de Scapin. Notre quotidien a été bercé par une élite politique, qui baignant dans un bouillon d'inculture, a passé son temps à s'invectiver, à tel point qu'on peut se demander si nos dirigeants sont à la hauteur du contexte intérieur de notre pays, et des enjeux internationaux à venir. Quelle image délétère de notre pays, de surcroît avec la menace d'une guerre, qui se profile. Vivement 2027, qu'on passe à autre chose, espérant ainsi le réveil des "Consciences". En attendant, il nous faudra être conciliant et place au spectacle à venir.

La cérémonie d'Entrée au Panthéon du couple de Missak et Mélinée Manouchian, héros de la guerre 39/45, qui a ainsi donné tout son sens à la mémoire et la reconnaissance de la Nation.

La Réunion en congrès du Parlement, qui a adopté l'inscription de la loi de L'IVG dans la constitution (article 34). Une véritable vertu et légitimée pour les femmes.

La tempête Monica a frappé de plein fouet le Gard, l'Hérault et l'Ardèche, causant ainsi 08 morts et des dizaines de blessés avec des dégâts cependant moindre que prévu. IL s'agit là d'une dépression, qui a été accentuée par le dérèglement climatique.

Durant le printemps, en Nouvelle Calédonie, des émeutes ont éclaté à la suite d'un projet de révision constitutionnelle lié au droit local électoral. Les indépendantistes Kanaks ont déclenché des violences inouïes mettant l'archipel en proie aux incendies volontaires et aux pillages sauvages, causant ainsi d'importants dégâts aux infrastructures et commerces estimés à 2,2 milliards d'Euros. Face à la violence déployée, l'état d'urgence a été décrété. Des affrontements avec les forces de l'ordre et entre civils, ont fait 11 morts et des centaines de blessés. L'arrestation des meneurs Kanaks, qui ont été incarcérés en métropole a mis fin aux exactions. Une mission de médiation a été mise en place. Cependant, les tensions très vives subsistent et persistent. Une véritable poudrière, qui peut se ré-enflammer à tout moment. Qui vas payer les dégâts !

Durant l'été, les Jeux Olympiques à Paris ont été perçus très favorablement dans le monde entier, qui a été surpris par l'étonnement du côté déjanté et grandiose, notamment par les cérémonies d'ouverture et de fermeture des jeux. Les compétitions sportives auront fait jaillir la lumière sur nos athlètes, lesquels ont brillé de mille feux tout au long du tournoi en récoltant ainsi un record de médailles. Une organisation maîtrisée, qui a permis une gestion des compétitions sans débordement des supporters, qui ont accrus de tous pays. Une véritable réussite pour notre pays. Chapeau bas la France.

En Martinique, le déclenchement d'un énième mouvement social de contestations contre la vie chère, qui a fait 3 morts et 30 blessés. A quand le prochain !!

A Mayotte, le cyclone tropical intense "Chido", a frappé de plein fouet l'archipel avec des conséquences dévastatrices d'ampleurs pour le territoire et la population, provoquant ainsi la mort de 39 décès, des dizaines de disparus non estimés et de 4260 de blessés avec en outre, une catastrophe humanitaire sans précédent. Bon nombre de victimes ont été enterrées rapidement par les familles du fait de la tradition religieuse musulmane. Un véritable cataclysme pour ce département réputé pauvre.

Les décès des personnalités : l'Amiral Philippe De Gaulle (101 ans), reprenant dans ses ultimes mémoires, l'admiration pour notre pays. Robert Badinter, acteur de l'abolition de la peine de mort en 1981, et le comédien légendaire Alain Delon, forte personnalité, inspirant et magnifique, qui aura porté durant des décennies la prestance et la dignité de l'expression du French Lover.

En fin d'année, l'Inauguration officielle de la Cathédrale de "Notre Dame" à Paris, qui après cinq années de travaux gigantesque, a rouvert ses portes en mettant ainsi en relief le travail exceptionnel et le savoir faire de milliers d'artisans et d'architectes de notre pays, démontrant ainsi notre capacité de résilience collective. Un pari pertinent gagné par notre Président de la République.

Sur le Plan Régional : Le soutien de la Région Grand Est, et de notre Conseillère Régionale et Sénatrice, Catherine Belrhiti, pour notre projet de création de cheminements piétons avec l'apport d'une subvention régionale. Des demandes d'aides complémentaires sont encore en attente. Nos remerciements.

Au Niveau Départemental : Nos Conseillers Départementaux, Bernard Simon (maire de Langatte) et Christine Herzog (Sénatrice) de par leur soutien indéfectible, ont permis la contribution d'une subvention exhaustive d'Ambition Moselle de 35%, qui donne tout son sens à notre projet de sécurisation de la voirie principale. Respect et Gratitude.

Pour notre Député, Fabien Di Philippo, il est considéré comme une voix forte et ferme à l'Assemblée Nationale, qui est écoutée et respectée de tout bord.

Au niveau de la CCSMS de Sarrebourg Moselle Sud : Le Président, M Roland Klein, fidèle et constant à lui-même, a accentué le levier essentiel, pour relever les défis locaux, qui marquent notre période, face aux incertitudes économiques, climatiques et sociales, par des actions de résolution d'entreprendre (commerces et tourisme), puis des agissements forts d'engagement collectif dans la transition écologique (Les énergies renouvelables et habitats), la préservation de la Biodiversité (Renaturation des rivières) et enfin, l'équilibre social de par l'investissement vers la petite enfance et la maison des services.

A noter que la CCSMS a également soutenu notre projet de sécurité routière, au travers de la participation du pacte financier. Toute notre reconnaissance.

Et, enfin sur le plan local de notre Commune :

L'année 2024, a permis de finaliser la rénovation interne des travaux des édifices religieux, notamment le Temple, suivant les diverses phases, à savoir page 20 à 23.

Durant l'année écoulée, sous l'égide du maire, plusieurs projets complémentaires ont également vu le jour, à savoir :

- La création officielle d'une toute nouvelle rue, celle du chemin d'Ellern, qui mène au hangar chez Frui'Thierry (Maraichers de fruits).

- – La Création de la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables dans la partie U de la carte communale, qui facilite ainsi la pose des panneaux photovoltaïques sur les toitures. Toutes les dossiers de projets de poses sur les toitures ont été acceptées et concrétisées par les propriétaires.
- -- La Révision des ouvrages d'art de la commune (les 2 Ponts de la Sarre, la Passerelle et le petit pont de la rue de l'étang), exercice et étude technique effectués, qui ont ainsi permis de déterminer la santé relative des structures,. C'est une première pour la commune.
- -- Le Déclenchement sous l'auspice du maire, de l'étude et l'analyse avec la CCSMS, des coulées des eaux de pluies diluviennes avec la projection de travaux de créations de "Noues" (des bassins étages), pour freiner et endiguer les eaux pluviales provenant de la colline et du contournement , qui se déversent dans les thalwegs et le village. Pour Rappel, nous avons trois endroits sensibles (des thalwegs) situés en flanc de colline, dans lesquels nous avons subi des fortes coulées d'eau de pluie par le passé. C'est une 1er aubaine pour notre village.
- -- La Mise en vente d'un terrain municipal constructible, situé en plein cœur du village, qui a trouvé preneur avec le projet de construction d'une maison d'habitation neuve par le nouvel acquéreur.
- – L'Inscription au Patrimoine de la commune de l'ancienne source d'eau potable, dans le but de la protéger et la préserver définitivement pour les habitants de la commune. Désormais plus personne, ne pourra se l'approprier de force. Elle est inscrite et restera à jamais enregistrée dans le Patrimoine du village, au service des habitants.
- – La Validation du nouveau Plan Communal de Sauvegarde et du Plan DICRIM de la commune. Il s'agit là d'un document officiel de prévention, qui peut être visible au public en mairie, qui sert à l'organisation en cas de de gestion de crise ou de catastrophes naturelles, voir tout autre évènement.
- – Le Choix de l'Eco Pâturage avec deux chèvres, pour l'entretien des terrains municipaux notamment en devers, situés en plein cœur du village, pour soutenir ainsi la transition écologique et préserver ainsi la biodiversité.
- – Et enfin, le Recrutement d'un nouvel employé communal, pour renforcer l'équipe municipale. Désormais Romain Wirikoffe et Patrick Schneider travailleront ensemble et en binôme, pour l'entretien du village.

Dans le cadre de notre projet d'aménagement et sécurisation de la rue principale, avec la création d'une fontaine à eau et des massifs de vivaces fleuris au sol, l'année 2024 a été propice, pour la recherche d'aides et de subventions auprès des organismes. A ce jour, nous avons obtenu le montant des subventions conséquentes de l'Etat (DETR), de la Région (Transition Ecologique), du Département (Ambition Moselle), de l'Agence de l'Eau, et de la CCSMS Moselle Sud (Pacte financier), qui nous permettent d'enclencher les travaux de voiries de la création des trottoirs et des cheminements piétons. Des aides complémentaires sont encore en cours de traitement.

Fort des subventions acquises et muni d'un excédent budgétaire conséquent issu d'une gestion saine, nous allons lancer l'appel d'offre publique aux entreprises, avec l'objectif fixé qui est de démarrer les travaux durant la fin du Printemps à venir. Un apport du budget de la municipalité suivi d'un emprunt mesuré à long terme, permettront de compléter le financement de ces travaux. Une réunion publique sera organisée en amont du début du chantier public, pour informer les habitants de l'organisation et la gestion des travaux sur la voie publique.

L'année 2025, déjà bien entamée, sera donc l'année phare des travaux de voiries de grande envergure, pour notre commune, qui ont pour vocation, la sécurité routière. Il s'agit là d'un chantier gigantesque, monumental et de grande ampleur, qui n'a jamais été réalisé auparavant, et dont l'enjeu essentiel, est de garantir la sécurité optimale des piétons. Le pari du maire est audacieux et inédit dans l'histoire de notre commune.

En outre, un tout nouveau projet a également été érigé. Il s'agit de l'extension du monument aux morts, avec deux plaques en grès des Vosges, qui comporteront l'inscription des noms et prénoms des morts pour la France issus du village, durant les conflits passés. Ce dossier est dans les coulisses d'obtention des subventions, avec probabilité de l'inauguration officielle lors de la cérémonie du 8 mai 2025.

Pour finir, mes Remerciements et ma Gratitude aux employés et des membres du conseil municipal, pour leur disponibilité, leur engagement et le sentiment du travail bien accompli au service de la commune et ses habitants. Ma reconnaissance également aux associations et bénévoles, qui s'attachent à égayer la vie du village. Enfin, ma bienveillance et toute mon affection à tous ceux, qui nous soutiennent tout au long de l'année. En vous souhaitant bonne lecture.

"Chaque jour qui passe, je me fais une certaine idée de mon village".

Avec toute ma Bienveillance.

Le Maire : Patrick SINTEFF

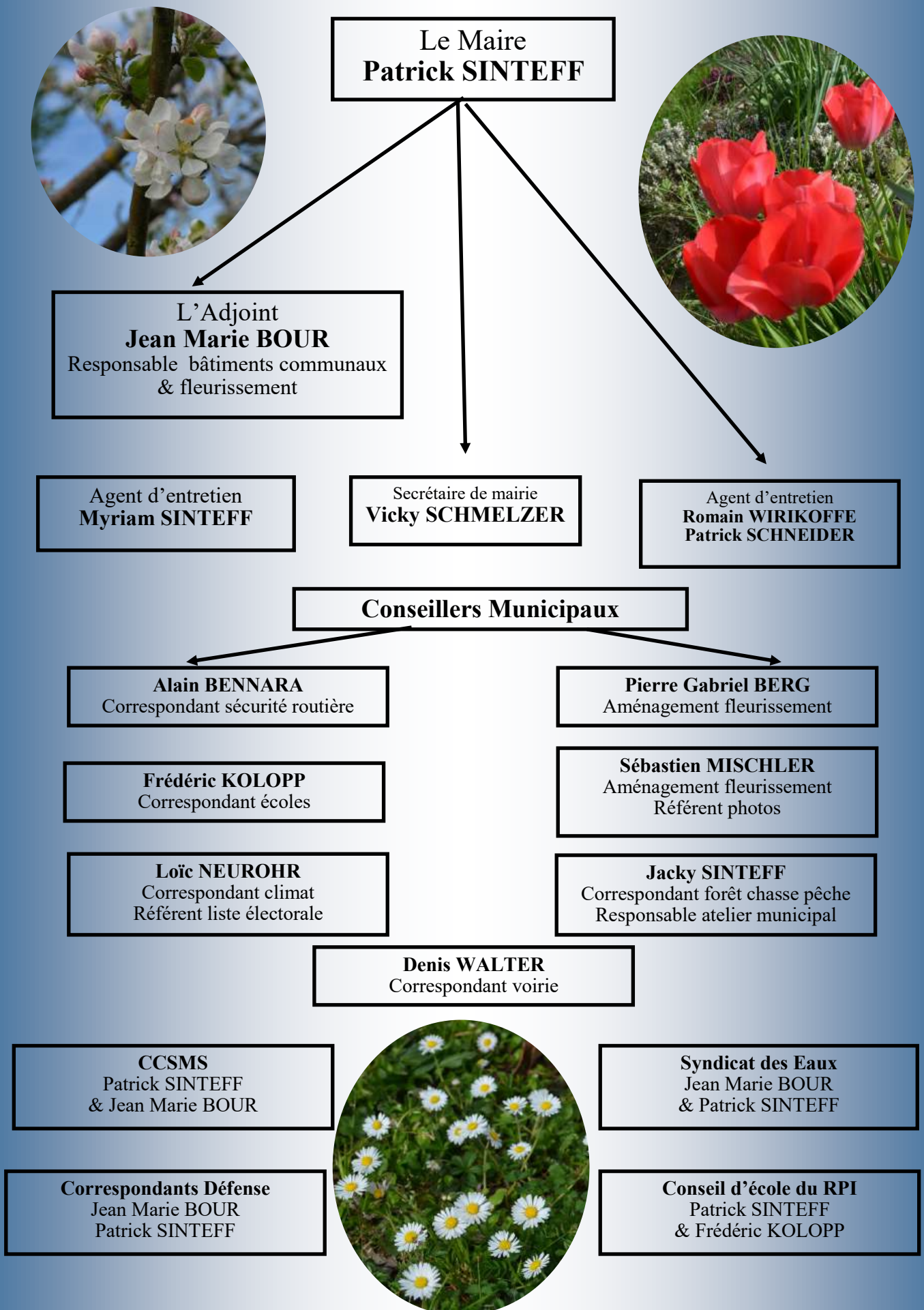


La Sécurité Routière

Le secteur de l'arrêt du bus a été sécurisé par la mise en place des silhouettes réfléchissantes.



Organigramme du conseil municipal & commissions



ETAT CIVIL 2024

DECES

- M. **WURTZ Jean Philippe** le 21 février âgé de 68 ans
- Mme **KRUGER Marie-Louise** le 15 août âgée de 75 ans
Respect et Gratitude à Marie Louise, qui durant toute sa vie, a œuvré pour les autres au travers d'une digne et sincère fidélité à la spiritualité religieuse.
- Mme **LAMY Guillemette** le 10 décembre âgée de 78 ans

*Il y a quelque chose de plus fort que la mort,
c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants*

ARRIVEES

- M **GOETZ Jérémy et Lisa** au 54, rue Principale

NONAGENAIRE - OCTOGENAIRE

- M. **KLEIN Jean-Paul** doyen de la commune né le 9 octobre 1931.
- Mme **WIES Gaby** doyenne de la commune née le 16 septembre 1934.
- Mme **KLEIN Camille** née le 18 juin 1935.
- M. **JAEHNERT Marcel** né le 10 octobre 1935
- Mme **TEUTSCH Geneviève** née le 7 janvier 1937
- M. **SCHNEIDER Louis** né le 6 juin 1936
- M. **KUNEGEL Eugène** né le 22 septembre 1937
- M. **FRANTZ Willy** né le 24 septembre 1937
- M. **ALBRECH Georges** né le 22 octobre 1937
- Mme **SCHNEIDER Andrée** née le 27 novembre 1937
- M. **DEOM Raymond** né le 20 décembre 1937
- M. **LEFEVRE Jean-Claude** né le 16 février 1938
- Mme **MULLER Denise** née le 8 mars 1939
- Mme **LEFEVRE Annette** née le 19 août 1940
- Mme **BERG Félicie** née le 19 avril 1942
- Mme **KILLIAN Cécile** née le 25 juin 1942
- Mme **KUNEGEL Elisabeth** née le 31 août 1942
- Mme **SCHNEIDER Suzanne** née le 6 novembre 1942
- Mme **NOE Lucie** née le 24 janvier 1943
- Mme **DEOM Hortense** née le 28 février 1943
- M. **KLEIN Paul** né le 4 mars 1943
- Mme **SEYER Thécla** née le 30 novembre 1944

PACS

- Mme **SCHLICHTER Marie-Lucie** & M. **ADNOT Maxime**



MARIAGES 2024

Le 29 juin
le maire a reçu
le consentement mutuel de
Stéphane KLEINKPOF,
&
Sabrina SCHULER,



Le 4 mai
le maire de Louperhouse a eu
le consentement mutuel de
Damien NEUROHR,
&
Cynthia KOMLANZ



NAISSANCES 2024



Maylano né le 18 février
fils de
Lisa & Jérémie GOETZ

Marceau né le 11 juin
fils de
**Adeline JOYEUX
& Nicolas DEOM**



La naissance de la petite Gabrielle Marie constitue un naissances insolite dans la commune de Niederstinzeln. En effet, cette petite fille, d'un poids de 2,750 kg à la naissance, est le premier enfant né au village depuis 1962.



Gabrielle née le
17 octobre
à **NIEDERSTINZEL**
fille de Sarah
& Thibault LAAS



L'Album des Seniors

Ce Recueil de photographies inédites, dans sa conception et sa réalisation, est un album de famille municipale inédit, qui a pour objet de rendre un "Hommage" tout particulier à nos chers "Séniors" de notre commune.

Il est le fruit d'une réflexion personnelle de ma part, au travers de mon mandat de maire, durant lequel, j'ai perçu toute la richesse de "l'histoire" de notre village, et ce à travers la vie et la mémoire vivante de nos Aînés.

Il est une immersion dans la vie de ces familles, qui s'est faite au travers des destins de ces femmes et ces hommes issus des générations avant, pendant et après-guerre 39/45, qui durant plusieurs décennies ont embelli et fait briller l'écho du village.

Par conséquent, regardez, observez et contemplez ces visages et ces sourires de nos séniors. Certains nous ont quittés, mais bons nombres sont encore auprès de nous. Prenons donc le temps d'une pause et d'un regard de bienveillance envers eux.

Mes Remerciements à toutes celles et ceux, qui ont accepté ce geste de ces portraits intimes, qui a ainsi permis la création de cet Album de famille municipale exclusif, chargé de nostalgies et de souvenirs, qui restera à jamais graver dans le marbre de nos bulletins municipaux.

Mes Remerciements à Sébastien, notre conseiller et photographe municipal, pour son investissement et la qualité de ces clichés, qui pour lui a été une aventure peu ordinaire auprès des séniors.

Aucune relève ne peut se faire sans avoir tracé une ligne et une reconnaissance avec le passé et le présent, pour surmonter les défis et les enjeux dans l'avenir. Désormais, c'est chose faite.

"Sachons regarder l'âge avancé de nos Aînés sous l'angle du bonheur"

Le Maire

Les Doyens



KLEIN Jean-Paul
né le 9 octobre 1931
routier
Chef de corps des Sapeurs-Pompiers



WIES née BERG Gabrielle
née le 16 septembre 1934
mère au foyer



KLEIN née **DROMMER**
Camille
née le 18 juin 1935
ouvrière et agricultrice

JAEHNERT Marcel
né le 10 octobre 1935
serrurier

TEUTSCH née **KLEIN**
Geneviève
née le 7 janvier 1937
mère au foyer



Couple SCHNEIDER
Louis
né le 6 juin 1936
routier
Suzanne née **MULLER**
née le 6 novembre 1942
mère au foyer

Couple KUNEGEL
Eugène
né le 22 septembre 1937
soudeur
Elisabeth née **SCHMIT**
née le 31 août 1942
secrétaire



FRANTZ Willy
né le 24 septembre 1937
ouvrier

ALBRECHT Georges
né le 22 octobre 1937
curé

Couple LEFEVRE
Jean-Claude
né le 16 février 1938
chauffeur-livreur
Annette née **KILLIAN**
née le 19 août 1940
mère au foyer



MULLER née MATHIS
Denise
née le 8 mars 1939
ouvrière

BERG Félicie
née le 19 avril 1942
institutrice

KILLIAN née BERG Cécile
née le 25 juin 1942
aide sociale à l'enfance

NOE née NEUROHR Lucie
née le 24 janvier 1943
agent de nettoyage



Couple NOBLET
Joseph
né le 28 mars 1939
décédé le 22 novembre 2022
Paulette née WIES
née le 18 février 1942
décédée le 15 novembre 2019

Couple KLEIN
Paul
né le 4 mars 1943
routier
Adèle née HELISSEN
née le 7 mai 1947
vendeuse



SEYER née KLEIN Thécla
née le 30 novembre 1943
ouvrière

Couple WINKLER
Alphonse
né le 23 octobre 1945
imprimeur
Bertrice née KLEIN
née le 6 septembre 1949
ouvrière



Couple LAMY
Norbert **Guillemette née GRAFF**
 né le 3 janvier 1946 née le 21 septembre 1946
 chef d'entreprise décédée le 10 décembre 2024



Couple MEYER
Paul **Annette née KLEIN**
 né le 12 janvier 1946 née le 11 août 1951
 ouvrier ouvrière



WETTERHOLD Suzanne
 née le 12 juin 1946
 agent de nettoyage

BERY Richard
 né le 1er février 1947
 décédé le 7 février 2023



Couple SCHAEFFER
Arsène **Marcelle née FONDE**
 né le 20 février 1947 née le 28 mars 1947
 surveillant pénitencier décédée le 11 septembre 2023



Couple BAUER
Herbert **Yolande née KLEIN**
 né le 23 avril 1947 née le 23 janvier 1948
 ouvrier décédée le 22 avril 2021



KRUGER Marie-Louise
 née le 29 décembre 1948
 décédée 15 août 2024



Couple KRUGER
Roland né le 6 mars 1950
 mécanicien
Mireille née LAMY
 née le 5 novembre 1951
 agricultrice

NOEL Bernard
 né le 20 mars 1951
 mécanicien agricole

WETTERHOLD André
 né le 7 juillet 1951
 employé administratif



KONRADT Martin
 né le 31 octobre 1952
 charpentier

Couple KLEIN
Didier né le 24 octobre 1951
 animateur qualité
Sonia née BUCHER
 née le 17 octobre 1953
 couturière



Couple WIES
Francis né le 29 juillet 1946
 décédé 17 octobre 2023
Yvonne née FEUERSTEIN
 née le 12 mars 1952
 employée logistique

Couple MASSELON
Pascal né le 25 avril 1954
 décédé le 25 novembre 2023
Christiane née KIEFFER
 née le 17 avril 1954
 employée de la poste

La Conférence des maires

Le 3 février a eu lieu au Center Parc, la conférence annuelle des Maires de l'Arrondissement de Sarrebourg, qui a réuni tous les maires du territoire, qui leur a permis de partager ensemble les responsabilités et les projets à venir.



Les Cérémonies Commémoratives

Participation du Maire aux diverses cérémonies officielles de l'année 2024.



Visite du Sous-Préfet Jacques BANDERIER



Le 9 mars, la commune a eu la visite officielle du nouveau Sous-Préfet de Sarrebourg - Château Salins, M. Jacques BANDERIER. Après la présentation de la commune, monsieur le Maire lui a présenté le dossier de l'aménagement et la sécurisation de la rue Principale, qui a été aussitôt soutenu par l'Etat.



Aménagement et Sécurisation de la Rue Principale

POUR RAPPEL:

La commune de Niederstinzeln, qui s'étend sur 950 mètres, le long de la RD 43 E, ne dispose pas de trottoirs et cheminements piétons aménagés et sécurisés dans la traversée de la rue principale, si ce n'est que de vieilles bordures vétustes sans aménagements et sécurisation pour les piétons, qui se désagrègent. Seul, le centre du village est pourvu de trottoirs sur une distance de 150 mètres.

Notre projet a pour vocation, de reconfigurer l'espace public dans la traversée de la rue principale, entre la circulation routière et les habitants, afin de répondre aux problématiques de sécurité routière, pour apporter aux habitants et notamment aux piétons, des cheminements piétons aménagés et sécurisés nécessaires et utiles, pour garantir la sécurité des déplacements à pieds. En complément au projet, une piste cyclable créée par la CCSMS de Sarrebourg Moselle Sud, prévue de traverser de part en part le village, sera insérée dans la chaussée, pour l'attractivité et la sécurité des déplacements en vélo et du cyclotourisme.

De plus, la commune a inséré dans le dossier, l'installation d'une "Fontaine à Eau" au centre du village qui sera alimentée par une source d'eau souterraine existante, qui à ce jour n'a jamais été utilisée à bon escient. Cette fontaine à eau et l'eau qui s'écoule en continue, permettront d'une part de ramener de l'ambiance au centre du village, et d'autre part, de réduire considérablement et de faire des économies exhaustives sur la consommation de l'eau potable provenant du syndicat des eaux utilisée jusqu'à présent, pour l'entretien, l'embellissement et le fleurissement du village, tant pour la commune que pour les habitants.

Enfin, il est à noter que les deux entrées et sorties du village, qui sont pourvues de secteurs de verdure seront parfaitement préservés et que les cheminements piétons créés, seront en enrobé, permettant ainsi la fluidification des eaux de pluies. En outre, notre commune étant dotée de la 2^e Fleur, nous procéderons à la création de 20 massifs fleuris en vivaces au sol qui seront répartis de chaque côté du village. Chaque massif fleuri aura une surface de 4,5 m² de fleurissement, ce qui porte l'ensemble du fleurissement à 100 m².

Pour finir, pour préserver et nous engager dans la Biodiversité, nous poserons sur les arbres de décorations existants, de part et d'autre à l'entrée et sorties du village, 20 Niches à oiseaux, qui auront pour objet, d'accueillir des mésanges charbonnières et autres sitelles, véritable auxiliaires de la lutte contre les chenilles processionnaires.

Phase Administrative:

A ce jour, Obtention des aides et subventions nécessaires issues des divers organismes de l'Etat, pour déclencher l'agenda des travaux dans les phases suivantes:

- Fin mars, après obtention du feu vert de l'ABF de Metz, déclenchement de l'appel d'offre aux entreprises, qui s'ouvrira sur le choix désigné de l'entreprise fin avril.
- Puis, au mois de mai, une réunion sera organisée avec l'ensemble des acteurs (la Municipalité - Maitre d'ouvrage adjoint - Maitre d'œuvre - L'Unité Territoriale de Dieuze - le Syndicat des Eaux - l'Agence de l'Eau et l'Entreprise désignée), pour définir les modalités du chantier et des travaux de voiries.
- Une réunion publique sera également organisée avec les habitants, pour leur apporter les informations utiles et nécessaires dans le déroulement des travaux.

Phase des Travaux:

- Prévision du démarrage des premiers travaux vers la fin mai, en deux phases: 1/ Coté Sud (Sortie Fénétrange) 2/ Secteur Nord (Sortie Sarre - Union) :
- Les travaux pour la sécurité routière consisteront à : La route de la rue principale est actuellement large de 7 m. Elle sera réduite à 5,50 m avec la création de cheminements piétons dans les secteurs verdure, puis la création de bordures biseautées + les trottoirs de part et d'autre de la chaussée d'une largeur de 1,20 m avec la réfection des caniveaux.
- Deux plateaux de ralentisseurs surélevés au sol seront également créés et posés sur la chaussée, de chaque côté du village, pour briser la vitesse d'entrée et de sortie du village.
- Le carrefour du temple sera aménagé, pour sécuriser le secteur. Des travaux de restructurations seront également effectués sur la chaussée.
- A l'issue des travaux de structure de la nouvelle voirie, la chaussée, les cheminements piétons et les trottoirs seront goudronnés en partie par le département et par la commune. Puis, la piste cyclable créée par la CCSMS de Sarrebourg Moselle Sud, sera insérée de part et d'autre dans la chaussée, pour traverser la commune, rejoindre la rue de l'étang puis la forêt de Diedendorf en vue de se terminer à l'Ecluse 16.

La Carte Communale de Niederstinzsel

La Carte communale est le document officiel de la municipalité, qui détermine et délimite le secteur géographique dans lequel les constructions immobilières sont autorisées, et où, les certificats d'urbanisme et permis de construire sont accordés. C'est en fait le périmètre "U", qui est strictement déterminé par la loi et par la municipalité.

Pour tout ce qui est en dehors du périmètre, il s'agit du secteur "N", désigné comme étant non constructible. Rappelons que les services techniques de la CCSMS et de l'urbanisme interviennent à titre d'information, sans pouvoir de décision. Certaines dérogations limitativement prévues par la législation peuvent être accordées, encore faut-il que le projet soit présenté en amont au maire.

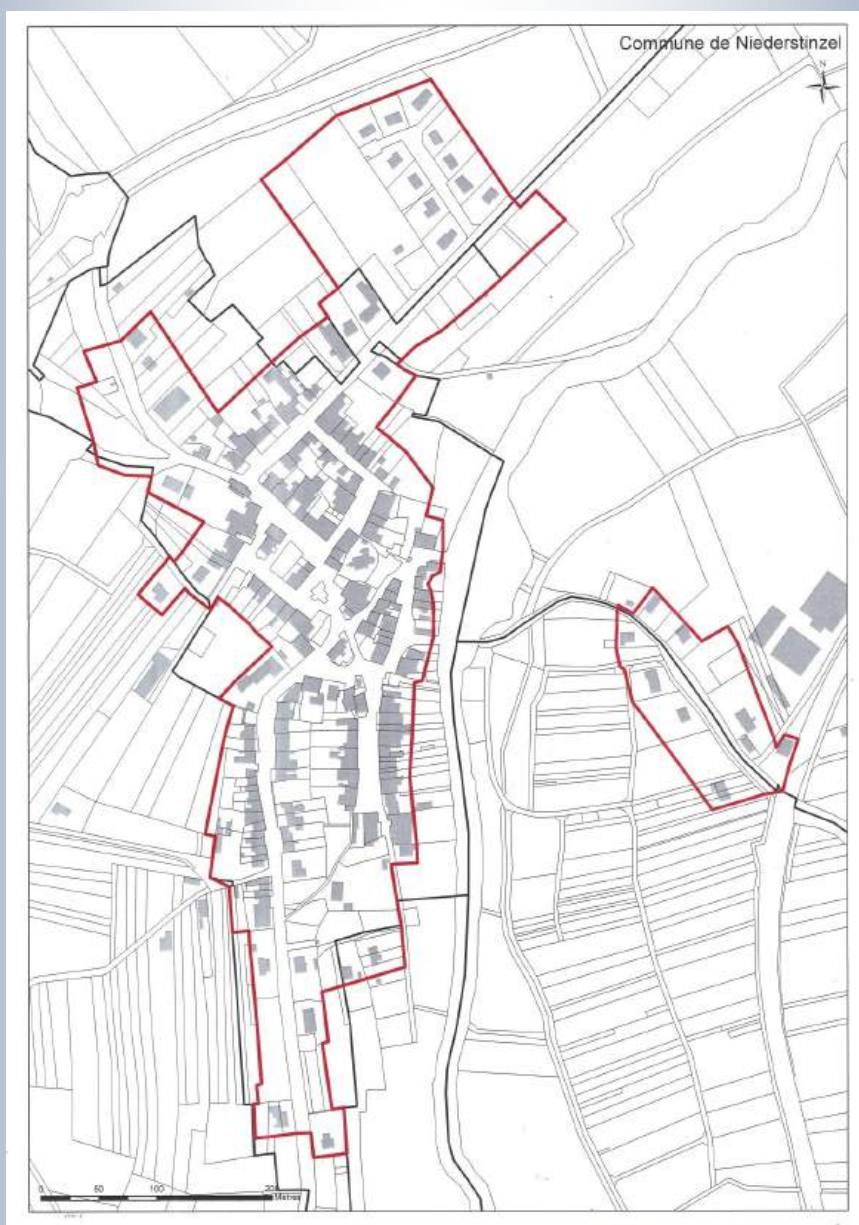
Dans ce domaine, méfiez-vous des soi-disant bons conseillers, qui vous poussent au passage en force voir à l'intimidation. Ils ne seront pas à vos côtés au moment opportun, pour vous soutenir.

En 2022, le conseil municipal a jugé utile de préserver la carte communale actuelle en vigueur, étant donné le manque d'attractivité de la commune. Cependant, dans le cadre du soutien à la transition écologique, sous l'égide du maire, le conseil municipal a déterminé comme secteur prioritaire pour soutenir la transition écologique, le secteur "U" de la carte communale, pour promouvoir ainsi la concrétisation des projets d'installations de panneaux photovoltaïques sur les "toitures", et permettre ainsi aux habitants de bénéficier de l'énergie solaire. C'est un atout majeur, qui dans les précédents mandats n'a jamais été fait.

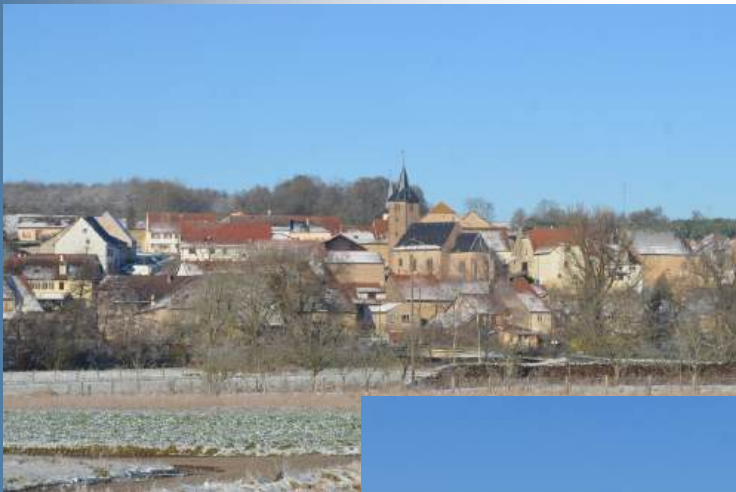
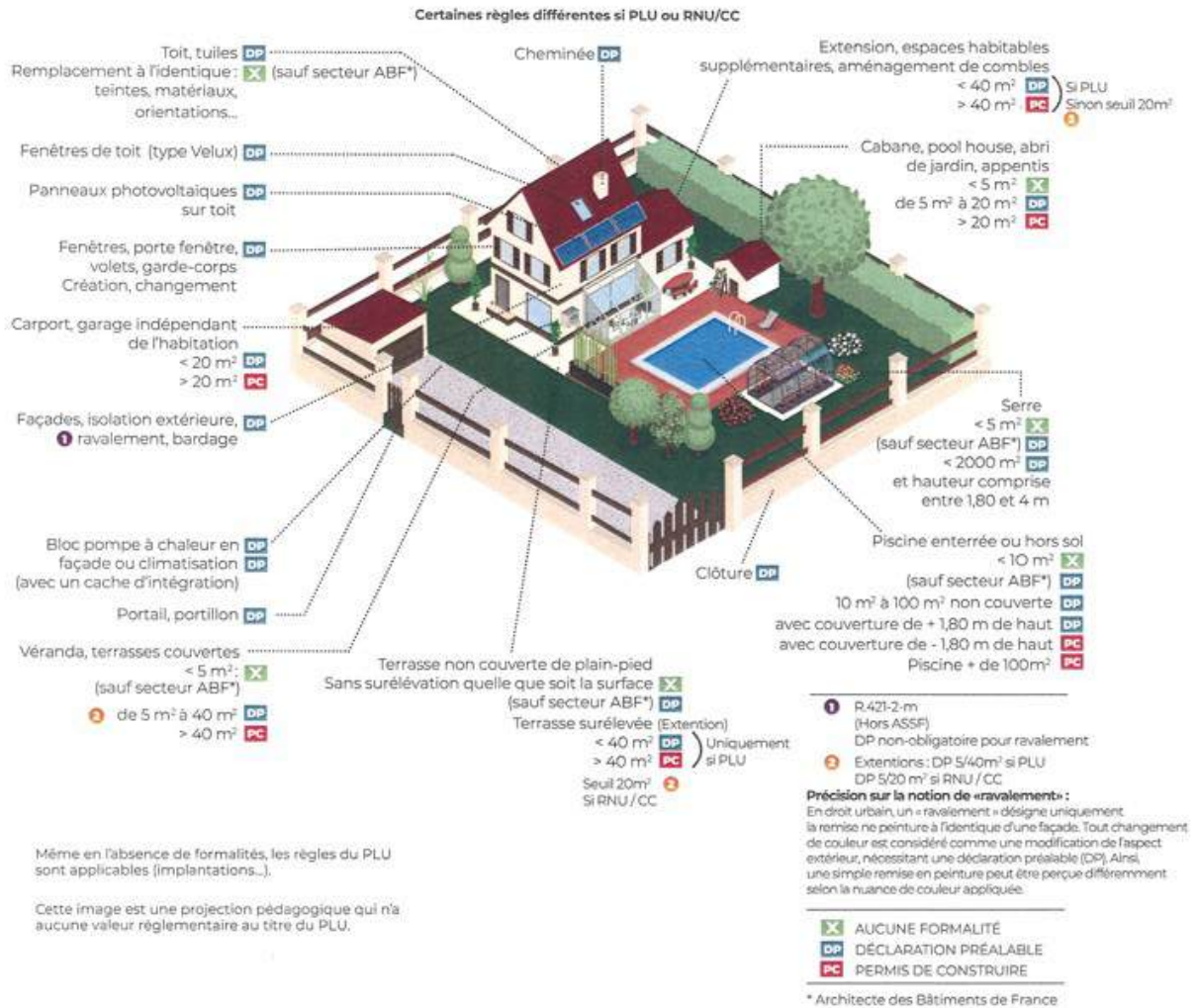
Depuis la mise en place du secteur prioritaire, tous les dossiers et projets d'installations de panneaux photovoltaïques sur les "toitures des habitations" présentés en mairie, ont été acceptés et installés par les propriétaires.

En conséquence, si vous avez un projet de construction, ou de poses de panneaux photovoltaïques, sachez prendre le temps d'en informer le maire en amont, afin qu'on puisse vous encadrer, vous guider voir vous orienter conformément à la législation en vigueur.

En conséquence, le maire est le garant "Prétorien" du respect de la législation en vigueur, et du respect strict de l'application de la carte communale, qui fait partie intégrante de son domaine réservé.



Les Règles d'Urbanisme



Travaux de Rénovation Intérieure du Temple

Historique : En 2019, démarrage par l'ancien maire des dossiers des édifices religieux. Pour le temple, prévision de travaux sommaires sans architecte, pour un montant de 56 379 € avec une subvention de l'Etat (35%) et la participation de la commune (20%). A bien y regarder, ce dossier trop succinct, était voué à l'échec.

En 2020, cependant l'élection du nouveau maire, dans laquelle je me suis placé d'emblée de jeu dans l'esprit de la relève. J'ai ainsi engagé ma parole dans la poursuite de l'héritage perçu.

Cependant, le Covid étant passé par là, il a d'abord tout bloqué puis chamboulé la donne. En effet, le dossier a évolué dans sa technicité par les normes en vigueur. Ainsi le temple, classé en ERP (établissement recevant du public) avec ses obligations, il nous a fallu aller à la quête d'un architecte. Cependant, plusieurs refus d'architectes par le fait de n'avoir pas été saisi à la source du dossier. Ce n'est que fin 2022, qu'un jeune architecte, Mathieu ADRIAN, du cabinet de Drulingen (67), a accepté de relever le défi sous la seule et unique condition : "M le maire, on recommence tout à zéro".

L'année 2022, fort d'un Architecte, d'une aide de l'Etat et la participation de la commune, pour un montant de 38 339,90€, un tout nouveau dossier a vu le jour. Sur ce, j'ai initié au conseil municipal, de relever le défi avec la paroisse protestante, pour compléter le financement restant. Après étude et analyse, puis la rédaction du cahier des charges, les travaux + l'étude de l'architecte sont passés de 56 379 € à 94 479 €, répartis en 6 lots : (Electricité – Echafaudage – Enduits – Plâtrerie Peintures – Menuiseries). Se rajoute à cela, le dossier sécurité (Socotec) et des travaux complémentaires d'électricité et de vitraux, non initialement prévus.

Des réunions de travail se sont enchaînées avec la nécessité d'une entente cordiale dans le couple maire/paroisse. Le dossier initial arrivant entre temps dans sa date butoir, il a fallu au maire, d'intervenir et argumenter auprès de l'Etat, pour l'obtention d'une prorogation de 2023 à 2024, et éviter ainsi la suppression pure et simple du dossier.

Fin 2023, à l'issue de l'appel d'offre, puis du choix des artisans et des couleurs de peinture, le chantier a été lancé par l'architecte, suivis de l'Ent Brion, pour la neutralisation du boîtier électrique. Aussitôt, une équipe de bénévoles, sous la houlette de Didier Klein, a démarré les prémices du chantier avec l'enlèvement des bancs et du sol, des crépis sur les murs et le plafond de la sacristie, ainsi que divers petits travaux durant le chantier.

A l'aube 2024, les artisans se sont succédé, à savoir : l'Ets Brion, pour l'électricité - l'Ets Crépi Centre pour l'échafaudage, l'enduit et les peintures, l'Ets Stenger les plâtreries des murs et plafonds – l'Ets Rosace, pour les vitraux, et enfin, l'Ets de menuiserie Huber, pour la mise en place du nouveau sol et la réinstallation des bancs dans une nouvelle configuration.



Les Bénévoles

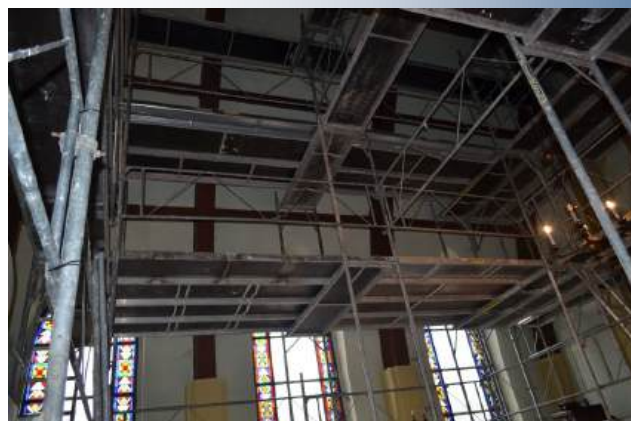


Les Electriciens



Travaux Rénovation du Temple

La mise en place de l'Echafaudage



Enduits Plâtrerie Peinture



Les Vitraux



Les Menuiseries



A l'issue, de la fin des travaux, la réception de finalité du chantier a été effectuée le 2 juillet 2024, par les parties prenantes. L'harmonie des couleurs mettent en évidence et illuminent l'intérieur et tout particulièrement la nef du temple. Durant le chantier, des réunions régulières, pour le suivi studieux des travaux avec le défi d'une sécurité optimum, ont permis de ne subir, ni accident, ni blessé et aucun incident. La sécurité a été suivie par l'Ent Socotec de Metz, qui a fourni à terme, le document de l'homologation officielle de la mise aux normes de l'établissement religieux. En conséquence, l'établissement a été autorisée et agréée, à recevoir du Public.

Le Résultat





L'Inauguration du Temple

Enfin, l'inauguration officielle organisée le 7 septembre 2024, a permis de rassembler de multiples autorités, des personnalités politiques, des disciples et des convives pour la 1^{ère} Messe. L'office a été une pleine réussite tant pour le maire, la municipalité et la paroisse protestante. A l'issue, un vin d'honneur a été offert aux invités dans une ambiance cordiale et conviviale. C'est une pleine réussite pour le maire et la municipalité.

Le financement : Total HT des travaux : 94 479 € - Subvention DETR 19 732,65 € - participation de la commune 14 399,88 € participation de la paroisse protestante 60 346,49 €.

Mes remerciements à l'Etat, pour son soutien par sa subvention accordée. Mes profonds remerciements aux personnalités de la Paroisse : Jean-Marie Fischer, Norbert Lamy et Didier Klein, qui ont accepté le défi proposé, dans l'engagement et la contribution à trouver le financement complémentaire escompté. Gratitude à notre Architecte, Mathieu Adrian, et à l'ensemble des artisans, qui sont intervenus avec sérieux et professionnalisme sur ce chantier. Et enfin, tout le mérite à l'équipe des Bénévoles, qui a démontré ainsi la bonne volonté de la communauté protestante.



Elagage des arbres et Journées citoyennes

La commune dispose de 60 arbres de décorations, qui nécessitent un entretien annuel lié à l'élagage des branches. L'entretien des haies sauvages et des chemins d'exploitation fait également partie des charges du maire.

L'entretien des accotements et verdure des sols et l'embellissement du village se fait au quotidien par les membres du conseil municipal. La nature se doit d'être régulée et entretenue.



Elagage des haies sauvages



Embâcle Pont de la Sarre



Après de multiples démarches du maire auprès des organismes, le service des voies navigables de France a fini par accepter de faire intervenir l'Ent Holzinger de Phalsbourg sur l'embâcle des troncs d'arbres, qui étaient bloqués depuis des mois au niveau du Pont de la Sarre.



Agent d'entretien

Pour renforcer l'équipe des agents municipaux, le conseil municipal a décidé, le recrutement un nouvel agent d'entretien, à savoir : M. Patrick Schneider, qui travaillera en binôme à Romain.



Les Inondations de mai

L'année 2024 a été considérée comme l'année la plus humide, qui a donné lieu à des pluies diluviennes, qui ont causé plusieurs inondations et notamment les coulées abondantes d'eau de pluie entre le 17 et le 21 mai 2024. Pour la première fois, la commune a été reconnue en catastrophe naturelle.



Alerte
météo du 17
mai 2024,
sur la France



Les Cigognes



L'année 2024 ayant été particulièrement humide, elle a donné lieu à une mortalité de nos 3 cigogneaux. De ce fait le couple a abandonné le nid près de la mairie, et s'est réinstallé près de l'ancienne laiterie.

L'Eco-pâturage naturel



Sous l'égide du maire, la municipalité a fait le choix de l'audace, de s'adonner à l'éco-pâturage avec deux chèvres (Milou et Bouba) sous l'œil attentif de Sébastien et de Frédéric (nos conseillers), pour entretenir les terrains municipaux en devers situés en plein cœur de la commune. Il s'agit là d'un geste de soutien à la transition écologique et de la préservation de la biodiversité.



Les Brioches de l'amitié

Durant la journée du vendredi 10 octobre, les membres du conseil municipal ont effectué la valse du porte à porte auprès des habitants pour effectuer la distribution des Brioches de l'Amitié, qui a permis de récolter la somme de 598,30 € qui a été reversé à l'association des parents de personnes avec handicap de la région de Sarrebourg. Remerciement à l'ensemble des donateurs, qui ont fait preuve de générosité.

La page des écoliers

Depuis cette rentrée, le R.P.I. Niederstinzeln-Romelfing-Berthelming s'est étendu à la commune de Fénétrange. Les enfants de ces 4 villages sont donc Répartis, selon leur niveau de classe, dans les 3 écoles.

A Romelfing, ce sont 16 élèves de CM2 qui sont scolarisés et qui se sont emparés des locaux pour cette année scolaire.



Jeudi 7 novembre : Journée « Non au harcèlement ». Diverses activités sont proposées dont la réalisation d'une affiche.
Dress code du jour : bleu.



Semaine du Goût : intervention de M. Kremer, restaurateur du « Grognon et ses Délices » accompagné de mamans d'élèves. Dégustation et découverte de différents aliments préparés selon différentes techniques.



Décoration de la classe sur le thème du Vendée Globe. Depuis le 10 novembre et jusqu'à leur retour en France prévu en février, les élèves suivent quotidiennement la progression des skippers à travers leur tour du monde en solitaire.



Vendredi 6 décembre : Passage de Saint Nicolas dans toutes les écoles du R.P.I.

Excellente année 2025 !

La Fête des Ecoles



Le Repas des Séniors



Le dimanche 6 octobre, le repas annuel des seniors s'est déroulé dans une ambiance gastronomique, musicale et festive, durant lequel les ainés ont eu plaisir à partager des moments conviviales entre eux, parsemés de Nostalgie et de Souvenirs, le tout accompagné d'une ambiance musicale.





Cartes Postales de Niederstinzeln



Les Commerçants Ambulants



BOUCHERIE -
TRAITEUR
DORR & FILS



EPICERIE
PRODUITS
LAI TIERS



KEBAB BRION



Sous l'effet du maire, depuis 2021/2022, plusieurs nouveaux commerçants ambulants effectuent des tournées hebdomadaires dans notre village, pour apporter un service de proximité de commerces aux habitants, et notamment aux personnes âgées. IL s'agit là d'un précieux lien social, qu'il faut préserver avec l'engagement des habitants et la fidélité d'une clientèle, qui achète auprès des commerçants.

Maisons Fleuries "les Particuliers"





Le Jardin de Myriam (la Commune)



Le pont de la Sarre / Sébastien et Frédéric



Club d'Épargne
« Au Bon Coin »
Le Préau
Niederstinzeln

Le Mot du Président

Une Épargne Record & la pluie s'invite à la marche populaire



L'organisation de la 3^{ème} marche populaire du Sparclub fut des plus laborieuses ; en effet c'était jour d'élections législatives suite à la dissolution de l'assemblée nationale.

La salle du Préau n'était pas disponible et il a fallu organiser l'ensemble aux abords de la salle des sapeurs-pompiers avec différentes contraintes.

Finalement on y est arrivé dans un cadre plus champêtre mais la pluie s'est invitée toute la journée décourageant de très nombreux marcheurs : il y en avait moins de 200 pour plus de 500 les années précédentes.

Divine surprise au moment du repas : toutes les personnes inscrites étaient présentes soit plus de 260 personnes et au final 300 repas ont été servis.

Merci à l'amicale des Sapeurs-Pompiers et son chef Etienne pour le prêt de la vaisselle et surtout les locaux, Merci à SCL et son président Alphonse pour le prêt du matériel et son implication pour la diffusion des tracts & Merci à la commune et son maire Patrick pour les différents documents administratifs et autorisations.



Immense remerciement à la cinquantaine de bénévoles qui ont œuvré pour les préparatifs des circuits, le montage et démontage des 3 chapiteaux, le service tout au long de la manifestation & mention spéciale à toute l'équipe du Top Chef Jean Marc en cuisine pour l'excellent jambon vigneron servi avec les parapluies en y associant tous ceux qui étaient présents lors de cette manifestation ainsi que les pâtisseries pour les succulents gâteaux

Le remboursement des épargnes et le repas festif et musical se sont déroulés dans la salle des fêtes de Kirrberg le 17 novembre en présence de près de 150 personnes : un chiffre qui démontre l'attractivité du sparclub et à cette occasion nous avons franchi le seuil symbolique de 110 000 € de remboursement aux sociétaires : un nouveau record des épargnes.

Le calendrier 2025 a été distribué aux sociétaires, la 1^{ère} levée est fixée au 19 janvier et les suivantes se dérouleront 1x par mois, en général le 3^{ème} dimanche à 11h30 et il faut noter que le bar de la salle communale « Le Préau » est ouvert à tous dès 10h30.

Manifestations 2025:

*4^{ème} marche populaire le **dimanche 29 juin** : à inscrire sur votre calendrier dès à présent

*Remboursement des épargnes avec repas le **dimanche 16 novembre**.

Apprendre d'hier, vivre pour aujourd'hui, espérer pour demain

Bonne Année 2025

Pour le comité et les membres du Sparclub « Au Bon Coin »,
Son Président : KLEIN Didier

Conseil de Fabrique



Le 17 août 2024, M. l'Abbé Patrick MULLER a célébré sa dernière messe dans notre église St Martin, pour quitter notre communauté quelques jours plus tard. Après 8 années de service pastoral dans nos paroisses, notre évêque lui a confié une mission d'archiprêtre à Bitche.



Nous lui souhaitons pleine réussite dans sa nouvelle mission.

Nommé au 1^{er} septembre 2024 pour être le nouveau pasteur de la communauté de paroisses St Ulrich au pays de Sarrebourg, M. l'Abbé Georges BONDO se familiarise peu à peu avec ses différents clochers. Le 5 octobre 2024, en y célébrant sa première messe, il a ainsi pu découvrir notre église et ses fidèles.

Originaire de l'ancien Congo Belge, le parcours spirituel de M. l'Abbé Bondo témoigne de sa foi profonde.

Soyez le bienvenu M. l'Abbé !



Des travaux à réaliser rapidement.

Une infiltration d'eau sur la toiture de l'église provoque de grands dégâts au niveau du plafond de la tribune. Il faut intervenir au plus vite pour limiter ces dégâts. Les finances de l'église sont réduites et ne permettent pas cette réparation, aussi, nous lançons un appel aux dons.

Pour chaque don nominatif (soit par chèque, soit en indiquant votre nom lors d'un don en espèces), vous recevrez automatiquement en retour un « Reçu dons aux œuvres » permettant une réduction d'impôts.

Merci pour votre générosité.

*Les membres du Conseil de Fabrique vous présentent leurs
Meilleurs Vœux de Santé, de Paix,
de Joie et de Bonheur.*

BONNE et SAINTE ANNEE 2025.



La présidente
Sylvie BOUR

CONSEIL PRESBYTERAL

L'année qui s'achève a été une année très particulière pour la paroisse de Niederstinzel.



En effet, 2024 a eu ses périodes de joie et de tristesse Joie avec la rénovation intérieure de l'église et son inauguration le 7 septembre dernier en présence d'une nombreuse assistance.

Vous avez participé nombreux à « l'appel aux dons » pour financer les travaux de rénovation intérieure du temple et la paroisse protestante de Niederstinzel vous remercie infiniment de votre soutien financier ; largement plus de 100 dons pour un total de près de 16 000 € ; généreux donateurs de Niederstinzel, originaires du village ou tout simplement sympathisants de Stinzel. Un Grand Succès & un « Immense Merci » et lors de l'inauguration du samedi 7 septembre 2024, les personnes présentes ont pu constater les travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la Commune de Niederstinzel et du maître d'œuvre M. Adrian Architecte.

La mise aux normes des installations électriques, la pose d'un plafond dans la sacristie, la mise en peinture de l'ensemble des murs, plafonds et poutres après projection d'enduits dans le chœur & la sacristie, l'amélioration de l'étanchéité des vitraux, le remplacement du parquet bois et le remontage des bancs avec un nouvel espacement adapté ont été les principales réalisations.

De nombreux bénévoles de la paroisse sont intervenus pour plus de 400 heures pour préparer les travaux en enlevant les bancs, le parquet, les enduits défectueux puis en complétant la mise en peinture. Ils ont également « relooké » la sacristie en



démontant le plafond, en enlevant tous les enduits et en posant du carrelage au sol après confection de la chape et le nettoyage final de l'intérieur de l'église a clôturé les travaux avant l'inauguration.



Le montant total des travaux est de plus de 94 000 € HT avec comme subventions la commune 12 600 €, l'Etat 19 730 € et l'UEPAL (Union des Eglises Protestantes d'Alsace – Lorraine) 9 695 € avec les remerciements de la paroisse pour ces aides financières.

Le solde du financement de près de 50 000 € est assuré par la paroisse protestante : une avance de trésorerie de 15 000 € de l'UEPAL, l'appel aux dons de près de 16 000 € ainsi que les fonds propres.

REMERCIEMENTS pour votre participation à « l'appel aux dons » pour financer les travaux de rénovation intérieure

REMERCIEMENTS à la commune et au maire SINTEFF Patrick, à l'architecte ADRIAN Mathieu, aux entreprises et aux bénévoles pour la réussite de cette opération.

Tristesse avec le départ de notre organiste Marie-Louise Kruger qui nous a quitté le 15 août dernier ; la paroisse est orpheline de sa mémoire vivante et de sa tête pensante. Merci à toi Marie-Louise pour tout ce que tu as réalisé pour ta paroisse et ton église pendant plus d'un ½ siècle.



Tristesse également car nous avons accompagné Guillemette Lamy à sa dernière demeure en décembre dernier, l'épouse de Norbert était très présente dans la paroisse et lors des offices.



Pour clôturer l'année, la **Veillée de Noël du samedi 21 décembre** avec la participation de la chorale de Diedendorf puis dégustation de Bredele, vin et chocolat chauds a connu un franc succès : l'église était comble.

Merci aux nombreux paroissiens qui ont œuvré pour la réussite de cette soirée.

**La paroisse
vous présente
ses
Meilleurs Vœux
pour cette nouvelle
année 2025.**



Le conseiller presbytéral KLEIN Didier



Donneurs de Sang Bénévole

Bilan des activités

Collecte : Fénétrange	05 janvier	49 personnes
Wolfskirchen	10 mai	39 personnes
Niederstinzel	11 octobre	44 personnes

Les chiffres pour 2024 sont en baisse par rapport à l'année précédente. Je vous encourage à venir tendre votre bras, **le don du sang est très important.**

(Maladie, opération, etc) tout le monde peut être concerné.

L'année 2024 se termine par du changement au niveau du comité après 33 années de président de l'amical, le temps est venu de passer la main.

Je remercie tous les membres des différents comités qui toutes ces années étaient présents pour assumer les collectes. (Merci à vous tous)

Je souhaite à la nouvelle présidente Adeline Joyeux et son comité pleins de réussites pour les années à venir.

Merci à eux pour que l'association continue.

Dates des collectes en 2025 : Fénétrange : 3 janvier
Wolfskirchen : 2 mai
Niederstinzel : 10 octobre

Je remercie les communes pour la mise à disposition des salles pour les collectes et pour les subventions.



Pour l'année 2025, je vous souhaite de très belles choses mais surtout une très bonne santé.

Dany KLEIN

2025 est synonyme de continuité pour l'Association des Donneurs de Sang.

En effet, après près de 30 ans de dévouement, M. Dany Klein Président de l'Association passe la main à une toute nouvelle équipe, dont voici les membres.

Mme Adeline JOYEUX, M. Ludovic ARGAST (Kirrberg), Mme Sylvie WILHELM, Mme Katia SCHUSTER-GREIB, M. Mickaël KLEIN, M. Nicolas DEOM, Mme Adeline ESSELIN, M. Pierre ESSELIN, M. Claude GAUSS (Mittersheim) M. Fabien HOLTZSCHERER (Postroff), M. David KNOEPFLY, Mme Fabienne MINEZ, Mme Véronique RIFF et M. Romain WIRIKOFFE.

Nous remercions chaleureusement Dany pour tout le travail accompli durant toutes ces années.

Le 1er don a eu lieu le vendredi 3 janvier 2025 à Fénétrange et a permis la collecte de 35 poches de sang.

Les prochains seront à Wolfskirchen le vendredi 2 mai et à Niederstinzel le 10 octobre 2025.





Le mot du Président,

Pour l'année 2024, même s'il n'y a plus de marche populaire, nous faisons quand même des sorties IVV et nombreuses et nombreux d'entre vous y ont participé cette année.

Le 22 septembre, marche populaire à Réding, avec leur fameux et incontournable bouchée à la reine. Le parcours était fort sympathique et sans grande difficulté. Nous étions 49 marcheurs. Comme les années précédentes, nous avons la 1ère place et nous avons pu avoir une belle coupe.

Encore merci à vous pour votre participation !

Ensuite une sortie en bus a été au programme de l'année écoulée, destination METZ.

A la grande surprise de tous, un parcours bien illuminé qui a enthousiasmé nos 41 marcheurs !

A vous tous, amis, membres ainsi qu'à vos familles, je vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2025 dans la joie et la bonne humeur !

Le Président : Alphonse WINKLER



Société d'Arboriculture

Pour notre première année à la présidence de cette association, nous avons dû faire face à un problème majeur. En effet au mois de mars lors d'une distillation, l'alambic a implosé, heureusement que des dégâts matériels et aucun blessé. Nous avons dû nous battre avec les assurances, les experts avaient conclu à la responsabilité du bouilleur de cru, qui lors de son utilisation à la fin de la distillation avait encore trop de feu et plus assez de matière dans la cuve.



Après plusieurs échanges entre les assurances, l'association a eu gain de cause en fin d'année.

L'assurance du bouilleur de cru a indemnisé l'association. Lors de notre assemblée générale, nous avons proposé l'achat d'un nouveau foyer pour l'ancien alambic et la reprise de l'alambic cassé. Les démarches sont en cours. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 2 nouveaux membres, nous espérons que d'autres personnes rejoindront notre association.

Pour notre apéro de dernière minute en décembre, nous remercions chaleureusement les membres, qui ont aidé à la préparation et les personnes qui se sont déplacées.

L'association demande à la commune la mise à disposition d'un terrain communal pour faire un petit verger, demande qui a été prise en compte par le maire.



LE BUDGET COMMUNAL 2024

Le Budget Communal se divise en deux sections:

la section de FONCTIONNEMENT

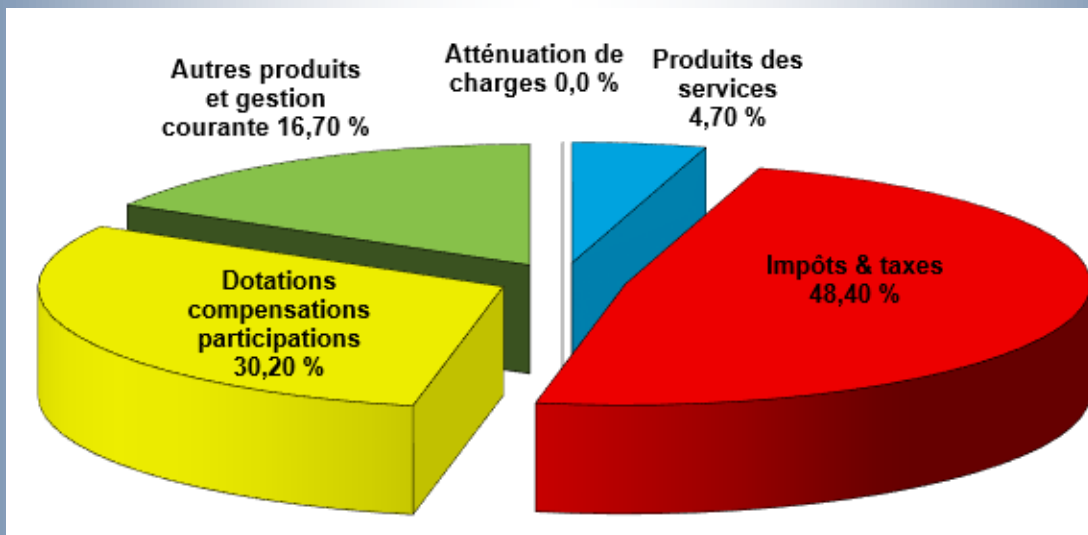
la section d'INVESTISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES:

Chapitres:

70	Produits des services, du domaine (chasse, redevance EDF, concessions cimeti�re, charges location salle,)	7 448 €
73	Imp�ts et taxes (Taxes , attribution CCSMS)	77 421 €
74	Dotations, participations, subventions diverses (Dotations re�ues de l'Etat, attributions et compensations diverses �tat, d�partement, taxe droits de mutation....)	48 286 €
75	Autres produits et gestion courante & produits exceptionnels (Loyers logements , terrains communaux, divers, ...& locations salle,	26 673 €
TOTAL DES RECETTES:		159 828 €

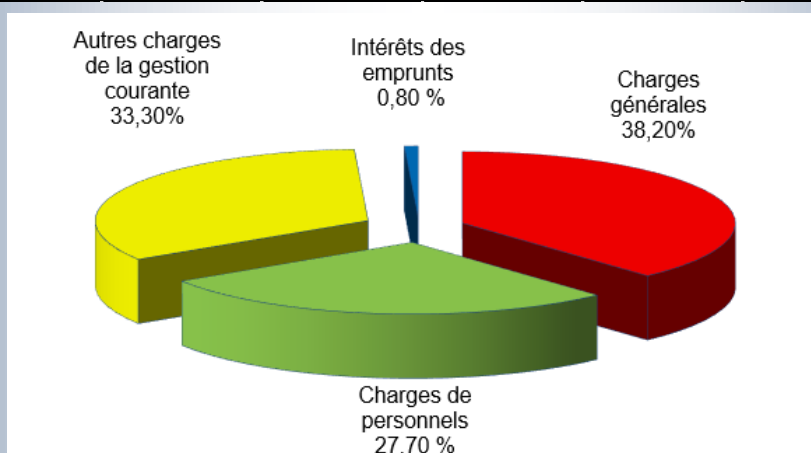


SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES:

Chapitres:

11	Charges à caractère général	détail	39 695 €
	Achats non stockables ou non stockés	15 609	
	(eau, électricité, fournitures, fleurs, produits d'entretien, petits équipements,)		
	Services extérieurs	14 696	
	(Entretien terrains, bâtiments, réparation éclairage public, voirie, assurances, maintenance, sonneries églises, élagage débroussaillage,...)		
	Autres services extérieurs	7 688	
	(Fêtes et cérémonies, affranchissement, téléphone, cotisations, internet annonces, honoraires & indemnités diverses, OM, bulletin municipal,...)		
	Impôts et taxes	1 702	
	(Impôts et taxes foncières des propriétés communales)		
12	Charges de personnel		28 839 €
	(Rémunérations et cotisations personnel communal)		
65	Autres charges de la gestion courante		34 617 €
	Indemnités de fonction maire et adjoints + cotisations		
	Contingents et participations diverses		
	(Attribution compensation CCSMS, Accompagnement scolaire, periscolaire ...)		
	Subventions diverses		
	(Associations locales & autres,...)		
66	Charges financières et exceptionnelles		848 €
	Intérêts des emprunts		
TOTAL DES DEPENSES:			103 999 €



SECTION D'INVESTISSEMENT		
Recettes		
DETR		17 064 €
Mise aux normes électrique Eglise	3 251 €	
Travaux rénovation intérieur Temple	13 813 €	
Participations		65 861 €
Conseil de Fabrique	5 564 €	
Conseil Presbytéral	60 297 €	
Dotations & participations diverses		1 550 €
Récupération TVA travaux d'investissement 2021	1 550 €	
TOTAL DES RECETTES:		84 475 €
Dépenses		
Travaux mise aux normes électriques		11 146 €
Travaux rénovation intérieur Temple Architecte		107 928 €
Aménagement Rue Principale		4 262 €
Etudes terrain Rue Georges Imbert		2 072 €
Achat divers		3 239 €
Remboursement capital des emprunts		24 518 €
TOTAL DES DEPENSES:		153 165 €
BALANCE GENERALE 2024		
Recettes	Fonctionnement	159 678 €
	Investissement	87 527 €
	Report Excédent fin 2023	165 834 €
Total des recettes		413 039 €
Dépenses	Fonctionnement	103 999 €
	Investissement	153 165 €
TOTAL DES DEPENSES:		257 164 €
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE		155 875 €



Les Délibérations du Conseil Municipal 2024

Séance du 30 janvier :

- Demande de subvention DETR / DSIL - Aménagement et sécurisation de la rue Principale
- Création du syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS) du Pays de Fénétrange
- Prime pouvoir d'achat
- Désignation d'un estimateur des dégâts de gibier
- Chemin de Ellern
- Création d'un nouveau regroupement pédagogique à classes dispersées (RIPD)

Séance du 19 mars :

- Adoption du compte de gestion et compte administratif 2023
- Affectation du résultat d'exploitation 2023
- Subvention communale 2024
- Vote des taxes locales directes
- Budget Primitif 2024
- Chèque sinistre
- Transfert contrat Gradoux & Fils



Séance du 30 avril :

- Harmonisation de la durée légale du travail au sein de la fonction publique
- Cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables
- Gratuité de la salle pour la fête scolaire
- Demande de subvention départementale - Ambition Moselle - Aménagement et sécurisation de la rue Principale
- Demande de subvention Amendes de Police - Aménagement et sécurisation de la rue Principale
- Demande de subvention Région Grand-Est - Aménagement et sécurisation de la rue Principale
- Demande de subvention des Fonds Européens - Aménagement et sécurisation de la rue Principale
- Fonds de concours CCSMS - Aménagement et sécurisation de la rue Principale
- Don d'un chèque de 100 euros

Séance du 17 juin :

- Mise en vente du terrain communal sis 12 rue Georges Imbert
- Avenant et travaux complémentaires du Temple
- Décision sur la participation financière de la commune dans le cadre des travaux du temple SPS
- Inscription au patrimoine de la commune de l'ancienne source d'eau potable
- Décision sur participation au SIVOS du projet de regroupement au pensionnat de Fénétrange

Séance du 11 juillet :

- Avenant maîtrise d'œuvre du temple

Séance du 17 septembre :

- Demande de subvention départementale - Amissur 2024- Aménagement et sécurisation de la rue Principale
- Décision adhésion de la commune au SIVOS de Fénétrange
- Participation aux brioches de l'amitié
- Fixation du prix de vente du terrain communal sis au 12 rue Georges Imbert
- Modification de l'appellation du square du souvenir
- Motion de la commune contre les changements d'horaires de la ligne TGV Sarrebourg - Paris
- Participation auprès de la CCSMS à l'étude diagnostic et groupement de commande - du marché des assurances

Séance du 5 novembre :

- Demande de subvention départementale de Moselle durable pour un projet environnemental
- Demande de subventions projet du monuments aux morts
- Validation du nouveau plan communal de sauvegarde & du plan DICRIM de la commune
- Recrutement agent d'entretien
- Démission d'un conseiller municipal
- Décision sur le matériel agricole installé sur le tracteur d'un conseiller

Séance du 17 décembre :

- Avenant n°2 Bureau d'Etudes Berest
- Modification rémunération agent d'entretien technique
- Décision participation commune SPS et CT SOCOTEC - travaux temple
- Fixation prix de vente terrain municipal rue Georges Imbert



La Charte des Règles de vie commune au village

La municipalité agit au quotidien, pour assurer un cadre de vie agréable aux habitants avec l'entretien et l'embellissement fleuri des espaces publics. La condition fondamentale pour le bien-être et le bien vivre ensemble, c'est le respect des uns et des autres. Et pour le bon fonctionnement de notre collectivité, il est bon de rappeler quelques règles essentielles de vie commune, qui permettent de vivre en bonne harmonie, à savoir :

1/ La Limitation de vitesse

Je respecte la limitation de vitesse dans tout le village, qui est de 30 Km/h, pour la "sécurité" de nos piétons, enfants, personnes âgées et cyclistes. Nous avons des enfants, qui jouent et s'amuse dans les rues. Prudence avant tout.



2/ Le Stationnement

Je ne stationne pas sur les trottoirs existants, destinés aux piétons et poussettes. J'évite les stationnements gênant le voisinage et la circulation.

3/ L'Entretien (propriété et Usoir)

J'entretiens ma propriété et ses abords. Je nettoie également le trottoir et l'usoir devant chez moi sans tout attendre de la collectivité. J'entretiens mon terrain, pour faciliter le bon écoulement des eaux pluviales.

J'ENTRETIENS
MON TROTTOIR
TOUTE L'ANNÉE



Chers voisins



4/ Le Voisinage

Je favorise le bon dialogue avec mon voisinage. Si un problème nous oppose, je lui propose une solution avant de me plaindre en mairie ou à la Gendarmerie. Je l'informe en cas de départ en vacances. Je prends des contacts avec mon voisin en cas de personne âgée, en situation de solitude, de fragilité et durant des périodes d'alerte météo.

5/ Les Poubelles

Je place mes poubelles à l'intérieur de mon garage, pour éviter tout éparpillement des déchets sur la voie publique. Je respecte le tri des déchets, mis en place par le Pôle déchets.



6/ Les Petits Travaux

Je n'utilise pas ma tondeuse ou tout autre engin à moteur, les dimanches et jours fériés. Les travaux de bricolage et de jardinage, qui peuvent causer du bruit, ne peuvent être fait que les jours et heures ouvrables : de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.



7/ Le Brûlage des Déchets

Je respecte l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts. Seul l'écobuage avec dérogation est possible. Dans la mesure du possible, je me rends à la déchetterie. A défaut, je peux contacter la mairie.



#Ramasse ma crotte!

8/ Les Animaux de Compagnie (NAC)

Je suis responsable de mes animaux de compagnie. Je ne laisse pas mon chien divaguer et faire ses déjections sur le domaine public. Je fais stériliser mon ou mes chats en liberté.

9/ Déclaration de Travaux

Je me renseigne en mairie, avant d'entreprendre des travaux, car un permis ou une déclaration est souvent nécessaire, pour construire, rénover, faire un ravalement de façade, créer un abri de jardin, voir édifier une clôture.

Quelles démarches pour quels travaux ?

TRAVAUX D'EXTENSION (ou) CRÉATION DE SURFACE

- ARIÈRE DE 20 M² (déclaration préalable)
- ARIÈRE DE 20 M² à 50 M²
- 20 M² de surface de construction (hors) à caractère de centre de 100 M² à 50 M² en zone urbaine - déclarations préalables
- 10 M² de surface de plancher au d'ensemble au sol - déclarations préalables - et éventuellement régionales si que les permis de construire et au regard à un architecte.

TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT EXTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT EXISTANT

- TOUTES LES MODIFICATIONS DE L'ASPECT EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT - déclarations préalables
- ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR MODIFIANT L'ASPECT DE LA MAISON - déclarations préalables
- TRAVAUX D'ENTRETIEN, RÉNOUVELLEMENTS ORDINAIRES ET REMPLACEMENTS À L'ÉCHÉANCE - déclarations préalables

CLÔTURE

- PORTES, CLÔTURES SUR RUE OU ENTRE VOISINS - DÉCLARATION PRÉALABLE
- SUPPLÉMENTAIRE - DÉCLARATION PRÉALABLE

CONSTRUCTION NOUVELLE, ABRIS DE JARDIN, ETC.

- ARIÈRE DE 20 M² - déclarations préalables
- ARIÈRE DE 20 M² à 50 M² - déclarations préalables
- PLUS DE 50 M² - permis de construire

PISCINE

- BASSIN DE MOINS DE 10 M² à caractère familial - DÉCLARATION PRÉALABLE
- BASSIN ENTRE 10 ET 50 M² - permis de construire
- DE 50 M² SUPERIEUR - permis de construire

TERRASSE OU PLATEFORME

- DE PLUSIEURS ET SAUS TERRASSONS - permis de construire
- POUR LES AUTRES CAS - déclarations préalables

ATTENTION VILLAGE FRANÇAIS
Vous pénétrez à vos risques et périls

Ici nous avons des clochers qui sonnent régulièrement

des coqs qui chantent très tôt

des troupeaux qui vivent à proximité

certains ont même des cloches autour du cou

des agriculteurs qui travaillent pour vous donner à manger

Si vous ne supportez pas ça, vous n'êtes pas au bon endroit

Sinon, nous avons de bons produits de terroir, des artisans talentueux et heureux de vous faire découvrir leur savoir-faire et leur production

10/ La Spécificité du Village Français :

Il est de tradition, que nos clochers sonnent régulièrement, que nos coqs chantent à l'aube, que nos agriculteurs et maraichers travaillent avec leurs engins agricoles, et que nos arbres perdent leurs feuilles selon les saisons. Et surtout, que nos enfants, qui jouent et s'amuse dans la rue, génèrent de la vie, des sourires, des cris de joie et de bonheur. Faisons preuve de bienveillance.

11/ Epilogue

Je m'engage dans toute cause collective (association) en participant à la vie active et manifestations de la commune. Je n'attends pas tous des autres. Je cherche à comprendre et à me rendre utile, plutôt que de critiquer et dénigrer tout et son contraire. J'encourage l'ouverture d'esprit et dénonce l'hypocrisie maléfique. Enfin, je donne un peu de mon temps libre, pour faire vivre ma commune.

La liberté de chacun s'arrête là, où commence celle de l'autre.

Avec toute ma Bienveillance.

Le Maire,
Patrick SINTEFF

La Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud (CCSMS) regroupe 76 communes et œuvre au quotidien pour améliorer le cadre de vie des habitants. Ses missions couvrent de nombreux domaines essentiels au développement harmonieux de notre territoire, de l'habitat à la mobilité, en passant par le soutien social et les projets innovants.

COHÉSION SOCIALE



Des services variés pour accompagner les habitants dans leur quotidien.

France Services : Un accompagnement personnalisé pour vos démarches administratives en ligne, facilitant l'accès aux services publics.

Contrat Local de Santé (CLS) : Une coordination des actions locales pour réduire les inégalités de santé sur le territoire.

Petite Enfance : Une offre diversifiée pour répondre aux besoins des familles : crèches, assistantes maternelles, relais petite enfance et garde flexible avec « Tatie à toute heure ».

Parentalité : Médiation familiale, espace « La Boussole » et LAEP pour soutenir les familles et renforcer les liens parent-enfant.

Portage de repas : Livraison de repas équilibrés pour préserver l'autonomie des personnes âgées ou en mobilité réduite.



Scannez le QR CODE pour en savoir plus sur la catégorie Cohésion Sociale

HABITAT



Des actions concrètes pour améliorer les logements et renforcer la connectivité du territoire.

Se loger : Un accompagnement pour trouver un logement adapté aux besoins de chacun.

Rénover : Avec France Rénov', un service gratuit pour vos projets de rénovation énergétique.

Accès à la fibre optique : Grâce à Moselle Fibre, une connexion internet très haut débit pour les zones rurales et périurbaines.



Scannez le QR CODE pour en savoir plus sur la catégorie Habitat

MOBILITÉ



Des solutions pour simplifier vos déplacements chaque jour sur le territoire Sarrebourg Moselle Sud

Transports en commun : Un réseau complet pour relier Sarrebourg et ses environs.

Bornes de recharge : Un réseau de bornes de recharge est disponible sur tous le territoire

Déplacements à vélo : Un réseau cyclable étendu, location de vélos, local sécurisé et informations sur les aides à l'achat de vélos électriques.



Scannez le QR CODE pour en savoir plus sur la catégorie Mobilité



La CCSMS met le développement économique au centre de ses priorités en créant des zones d'activité, en attirant des entreprises, et en améliorant la qualité de vie. Ses projets, en cours ou à venir, s'appuient sur la collaboration des acteurs locaux et des citoyens des 76 communes. Innovante et engagée, la CCSMS vise à faire de son territoire un pôle d'excellence tout en préservant les espaces naturels et le patrimoine.



LA RÉSERVE DE BIOSPHERE MOSELLE SUD

Découvrez la Réserve de Biosphère Moselle Sud, reconnue par l'UNESCO en 2021.

S'étendant sur le Saulnois, le Pays de Phalsbourg et Sarrebourg, elle incarne le développement durable en conciliant besoins humains et préservation de la nature. **Véritable modèle pour un avenir durable**, elle promeut des pratiques respectueuses de l'environnement et favorise la biodiversité.



VALORISATION DES CHUTES DE CUIR ET DE TISSU

La Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud développe une filière locale innovante pour valoriser les chutes de cuir et de tissu.

Ce projet associe **économie circulaire**, préservation des **savoir-faire locaux** et **création d'emplois non-délocalisables**, tout en formant des salariées en insertion aux métiers du cuir et du textile.



MOS'LAINE

La CCSMS s'investit pleinement dans le projet Mos'Laine, dédié à la valorisation de la laine locale et de ses propriétés uniques : **biodégradable, renouvelable et isolante**.

Ce partenariat **soutient les éleveurs de la région**, dynamise l'économie locale et incarne une démarche d'économie circulaire en faveur d'un avenir durable et solidaire.



PROGRAMME NOCYANO

Le programme NoCyano, initié par la CCSMS et financé par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, **lutte contre la prolifération des cyanobactéries** dans les étangs de Gondrexange, Stock et Mittersheim.

Déployé de 2022 à 2024, ce projet vise à protéger la qualité de l'eau et à préserver la biodiversité de ces écosystèmes aquatiques essentiels au territoire.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site web dans la catégorie projets



Adresses utiles

Tél : 03 87 07 61 16
Email : mairie.niederstinzel@wanadoo.fr

Mairie de Niederstinzel
42, rue Principale
57930 NIEDERSTINZEL

Maire : SINTEFF Patrick
Tél : 06 88 62 05 61

Site internet :
www.niederstinzel.fr
Panneaupocket



Février 2024

Secrétariat : Vicky SCHMELZER
Permanences :
Lundi de 17h à 19h
Jeudi de 13h30 à 16 h30

Bulletin Municipal n°32

Directeur de publication : Patrick SINTEFF
Réalisatrice : Vicky SCHMELZER
Impression : Groupe Bateliers—Bischheim
Dépôt légal : février 2024

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
SAMU : 15

ZAC des terrasses de la Sarre
3, rue Terrasses Normandie
BP 50157
57403 SARREBOURG Cedex
Tél : 03 87 03 05 16

Ouverture déchèterie de Berthelming
Lundi de 9h à 12h
Mercredi de 14h à 18h*
Jeudi de 14h à 18h*
Samedi de 9h à 12h & 13h à 18h*
*Fermeture à 17h en période d'hiver

CCSMS :
Communauté de Communes
Sarrebouurg Moselle Sud

Pôle Déchets
Pays de Sarrebouurg

Président : Roland KLEIN
Directeur Général : Philippe MORAND

ZAC des terrasses de la Sarre
Terrasses Normandie
CS 70150
57403 SARREBOURG Cedex
Tél : 0800 807 018
Gratuit depuis un poste fixe

Trésorerie de Sarrebouurg

12, rue de Lunéville
57400 SARREBOURG
Tél : 03 87 23 72 00

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
8h30 à 12h

Abbé : Georges BONDO
Presbytère catholique

Pasteur : Wolfram STEUERNAGEL
Presbytère 67260 WOLSKIRCHEN
Tél : 03 88 01 24 77
Email : wolfram.steuernagel@uepal.fr

Mars 2025

Directeur de publication : Patrick SINTEFF
Réalisatrice : Vicky SCHMELZER
Impression : Groupe Bateliers—Bischheim
Dépôt légal : Mars 2025

Bulletin Municipal n°33

**Toute l'équipe
Crédit Mutuel Etangs et deux provinces
vous souhaite la bienvenue**

RENCONTRONS NOUS !

1 rue du Maréchal Leclerc - 57930 Fénétrange
1 rue de Fénétrange - 57400 Sarraltroff
Tél. : 03 87 23 43 81
Courriel : 05520@creditmutuel.fr



Pour nous rejoindre rien de plus simple



Horaires d'ouverture

Accueil		
MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI	10h à 12h	14h à 16h
SAMEDI MATIN	9h à 12h	

Sur rendez-vous uniquement		
MARDI	9h à 12h	13h à 18h
MERCREDI	10h à 12h	13h à 17h
JEUDI	8h à 12h	13h à 17h
VENDREDI	9h à 12h	14h à 18h
SAMEDI	8h à 12h	



Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° Orias : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurances de ACM VIE SA, ACM IARD SA et ACM Vie SAM, entreprises régies par le code des assurances.